



## Processus simplifié - Travailleurs qualifiés (fédéral) et gens d'affaires

# Appendice A - Caracas

---

### Payez les frais

Voir la section sur les frais sur le site Web ou le *Guide d'instructions* pour calculer vos frais.

Les demandeurs peuvent payer comptant, en dollars canadiens ou en bolivares. Pour obtenir le barème des droits en bolivares, vous pouvez communiquer avec la Section de l'immigration de Caracas, par courriel ([crcas.immigration@dfait-maeci.gc.ca](mailto:crcas.immigration@dfait-maeci.gc.ca)). **N'envoyez pas de sommes en espèces par la poste ou par messagerie**

Les demandeurs peuvent également payer par chèque certifié. Si le montant est en bolivares, le chèque doit être fait à l'ordre de l'ambassade du Canada à Caracas. Si le montant est en dollars canadiens, le chèque doit être fait à l'ordre du receveur général du Canada.

### Postez la demande

Placez tous vos documents dans une enveloppe cachetée avec votre formulaire de demande, et expédiez-la à l'adresse suivante :

**Ambassade du Canada  
Service de l'immigration  
Apartado Postal 62.302  
Caracas 1060-A  
Venezuela**

Pour la livraison par messagerie :

**Ambassade du Canada  
Service de l'immigration  
Avenida Francisco de Miranda con Avenida Sur Altamira  
Caracas  
Venezuela**

Nous vous encourageons fortement à faire appel à un service de messageries commercial pour assurer la livraison de vos documents.